

Département de la Manche
Arrondissement de Saint-Lô
Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
27 mars 2023
Date d'Affichage
11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Mme Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.


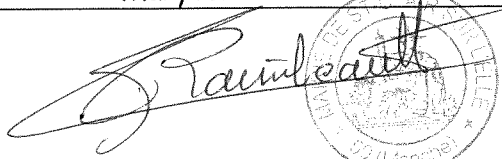
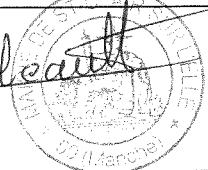
DÉLIBÉRATION 2023 - N°04/04 : TAUX D'IMPOSITION POUR 2023

Le Conseil Municipal décide de maintenir à l'unanimité les taux d'imposition
communaux comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| - Taxe foncière propriétés bâties | 37.79 % |
| - Taxe foncière propriétés non bâties | 36.36 % |
| - Taxe d'habitation | 9.70 % |

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

| | |
|---|---|
| Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER | Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT |
|  |   |